

**Zeitschrift:** Neues Berner Taschenbuch  
**Herausgeber:** Freunde vaterländischer Geschichte  
**Band:** 13 (1907)

**Artikel:** J.G. Zimmermanns Briefe an Haller, 1756-1757  
**Autor:** Ischer, Rudolf  
**Kapitel:** 81: Brief Nr. 81  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-128329>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.03.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

81.

(Bern Bb. 50, Nr. 13).

Brugg ce 7 Fevrier 1756.

Je vous suis sensiblement obligé de ce que vous n'avez pas pris en mauvaise part ce que j'ai eu l'honneur de vous dire en faveur de M. Fuchslin le nouveau candidat.

J'ai pris l'été passé la liberté de vous recommander M. *Stapfer*, mon ami, et vous m'avez fait la grace de faire quelques demarches en sa faveur. Ce sermon que je vous prie d'accepter de ma part dont il est l'auteur, me justifiera auprès de vous ou me condamnera.

Je vous felicite très cordialement de l'établissement d'une maison d'éducation. Si nous autres provinciaux (*Ausburger im odiosen Stylus*) méprisés et detestés dans la capitale, y avons aussi quelque part, je suis persuadé que vous en tirerés de bien jolies sommes. Mais il ne sera pas question de faire quelque bien à des gens que la plupart des Bernois, habiles politiques! aimeroient mieux voir transir de faim et de misère a genou aux portes de leurs hopitaux.

M. Hilfer devient per cædes et mortes clarus. Cela n'empêche pas qu'il n'aie toujours le dessus à Berne. Si vos medecins le surpassoient autant en habileté qu'ils le surpassent par leur grossiereté, je suis persuadé qu'ils gagneroient facilement le dessus.

Je suis obligé pour une blessure reçue d'un cheval de rester depuis 15 jours à la maison. La pratique va également, on vient chés moi,

et je ne prépare pas moins les remèdes nécessaires. Mes affaires médicales sont en très bon train, de toute façon.

J'ai fait encore des vers que je prends la liberté de vous offrir.

*Zimmermann Dr.*

82.

(Bern Bd. 50, Nr. 16).

J'étois infiniment charmé d'apprendre d'aussi bonnes nouvelles par rapport à la santé de M. votre fils, notre inquiétude a bien été calmée de la façon du monde la plus agréable. Vous avés fait là une cure merveilleuse, et vous m'obligeriés infiniment Monsieur, si vous me vouliés bien communiquer en détail la méthode qui vous a si bien réussi.

Quand je me suis plaint des mauvaises intentions qu'on montre généralement à Berne contre les gens du pays, je n'ai parlé que d'après une expérience bien souvent reiterée, hélas je n'ai que trop souvent entendu ces cris contre les *Mußburger* qui non seulement font la honte d'un état, mais de l'humanité même. Pardonnés-moi après cela si je m'exprime sur de pareilles matières avec vivacité, dans un pays libre il est permis de parler *pro patria*. Il y a longtems Monsieur que vous m'avés temoigné des sentimens bien differents de ceux que j'attribuerai sans peine à  $\frac{2}{3}$  de vos citoyens. Dès mon entrée dans Gottingue j'ai scu confondre les personnes dans la patrie qui croioient que je serois moins bien reçu de vous parceque je n'avois pas le